

**Ardenne Métropole, 122.000 habitants, 7<sup>e</sup> intercommunalité du Grand Est** compte les réalisations suivantes sur la période 2015-2022 :

- Création du campus universitaire des Ardennes et croissance du nombre d'étudiants de 2000 en 2014 à près de 3000 en 2022 ;
- Réduction de 30 % du tonnage de déchets ménagers enfouis ;
- Gestion économe du foncier par la dépollution et la requalification des friches urbaines ;
- Mise en œuvre d'un programme « Trame verte et bleue » ;
- Lancement d'un programme pluriannuel de rénovation thermique des bâtiments communautaires et de développement des énergies renouvelables ;
- Réalisation de maisons de santé en tous points du territoire communautaire ;
- Création de 26 stations de vélos électriques en libre-service ;

Ardenne Métropole constitue une chance pour les Ardennes, celle de continuer à faire exister et prospérer des fonctions métropolitaines, et accentuer les solidarités humaines, territoriales et financières.

Pour permettre de poursuivre et amplifier son action au bénéfice des habitants de son territoire, Ardenne Métropole veut compléter son équipe de chargé d'opération grands projets

## → DESCRIPTION DU POSTE

- **Direction métier** : Bâtiments et Architecture
- **Domaine d'activité / service** : Grands Projets
- **Localisation du poste** : Direction des Bâtiments et de l'Architecture – Service Grands Projets– Services Techniques, 4 place Jacques Félix – 08000 Charleville-Mézières
- **Autorité hiérarchique** : Agent placé sous l'autorité du Directeur de la Direction des Bâtiments et de l'Architecture, M. FLEURY
- **Contexte du poste** : Garant du bon déroulement d'une opération dans le respect de la réglementation, du calendrier et des coûts fixés par l'exécutif et la Direction Général.
- Poste ouvert aux (titulaires et/ou contractuels de droit public)

## → STATUT / REMUNERATION

- **Cadre d'emplois** : Ingénieur territorial
- **Grades** : Ingénieur / Ingénieur principal
- **Catégorie** : A  B  C
- **Temps** : complet  non complet       **Mutualisation** : oui  non
- **Télétravail** : oui  non
- **Complément** : CNAS / Tickets restaurant / Amicale du personnel

## → MISSIONS PRINCIPALES

- Conception, planification, montage, coordination et pilotage de construction ou de réhabilitation de bâtiments du programme de la mandature 2020/2026 en tant que représentant de la maîtrise d'ouvrage.
- Pilotage des projets de constructions publiques neuves ou de réhabilitations lourdes de bâtiments publics existants en tant que représentant du maître d'ouvrage, de la phase de conception (y compris la programmation) à la phase de réception des travaux, sur les plans techniques, administratifs, humains et financiers.
- Assurer le bon déroulement de l'opération dans le respect de la réglementation des objectifs politiques du calendrier et des coûts fixés par l'exécutif et la direction générale.
- Montage des dossiers de consultations de prestataires extérieurs (AMO, études de programmation, étude de faisabilité, contrôle technique, CSPS, études thématiques diverses, maîtrise d'œuvre, etc.), analyse des offres, proposition d'attribution des marchés et pilotage des prestations jusqu'à leur réception.
- Supervision comptable des commandes, passation des bons de commande, établissement des ordres de service réalisés par le service administratif et gestion de la direction (SAGe).
- Suivi des marchés passés dans le cadre de l'opération, validation des factures pour paiement des acomptes, suivi des dépenses et leur liquidation par le SAGe.
- Mise en application du CCAG Travaux, du CCAG PI et des règles de la commande publique.
- Travail de concertation avec les autres services administratifs et techniques de la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole et des autres collectivités du territoire.
- Assurer la représentation de la maîtrise d'ouvrage aux différentes réunions d'études, en suivi de travaux jusqu'à la levée des réserves et à toute autre étape jalonnant le déroulement de l'opération.
- Préparation des budgets d'investissement avec le chiffrage d'opérations d'investissement.
- Recherche des sources de financement de l'opération.
- Pilotage et constitution des dossiers de demande de financements externes.
- Assurer le volet communication de l'opération en lien avec le directeur.
- Animer des réunions publiques en lien avec les opérations suivies.

## → CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

- Travail au sein de la Direction des Bâtiments et de l'Architecture mutualisée entre la communauté d'Agglomération Ardenne Métropole, la Ville de Charleville-Mézières, le CCAS et le syndicat mixte du Campus Sup Ardenne
- Déplacements dans le cadre de réunions et suivi de chantier sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole et la Région Grand Est, si nécessaire
- Document législative et réglementaire
- Véhicule de service mutualisé
- Moyens matériels : poste informatique, téléphone, ordinateur portable, outillage spécifique...

## PARTENAIRES :

- Relations internes avec :
  - ❖ Les services de la Ville de Charleville-Mézières, de la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole, du département, de la région Grand Est
  - ❖ Les élus
- Relations externes avec :
  - ❖ Les concessionnaires, les services déconcentrés de l'Etat, l'ABF, le SDIS, les services des autres collectivités
  - ❖ Les prestataires extérieurs
  - ❖ Les entreprises
  - ❖ Les usagers

## ➔ PROFIL DU CANDIDAT

Diplôme(s)	Ingénieur ou architecte bac +5
Savoir-faire	Être capable de travailler en parfaite autonomie dans l'organisation du travail tout au long du déroulement de l'opération.
	Être force de proposition auprès de l'autorité territoriale et de la direction générale.
	Être en mesure d'apprécier les conditions de faisabilité juridique et économique des projets.
	Savoir élaborer un budget d'opération d'investissement.
	Être en mesure de construire un planning d'opération.
	Être capable d'assurer la coordination de tous les intervenants et prestataires missionnés sur l'opération.
	Avoir des bonnes connaissances sur la réglementation s'appliquant aux ERP, IOP et ERT, sur le cadre juridique de la responsabilité civile et pénale.
	Connaître les techniques du bâtiment en gros œuvre et second œuvre, les techniques du génie civil.
	Avoir des solides connaissances de la méthodologie d'ingénierie de projet sur l'opération de construction ou de réhabilitation ;
	Avoir des solides connaissances sur le contenu de la loi MOP, les règles de la construction, la réglementation sur la sécurité incendie, l'accessibilité PMR, la réglementation hygiène/sécurité, la réglementation du code du travail, le CCAG Travaux, le CCAG PI et le code de la commande publique.
	Savoir mettre en application les exigences de performance énergétique des bâtiments, les options visant à réduire au maximum les coûts de fonctionnement des bâtiments, intégrer le développement durable et la qualité environnementale des projets.
	Avoir des notions de base en urbanisme.
	Savoir rédiger les cahiers des charges de consultation de prestataires (AMO, études de programmation, études de faisabilité, contrôle technique, CSPS, études thématiques diverses, maîtrise d'œuvre, ...).
Maîtriser l'outil informatique, Excel, Word, Power Point.	
Savoir-être	Rigueur
	Enthousiasme
	Créativité
	Anticonformisme intellectuel

	Volontarisme, persévérance
	Organisation et méthode
Autres	Permis B indispensable

**→ POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE**

**Veillez contacter la direction des bâtiments et de l'architecture par courriel à l'adresse suivante :**

**[laure.marcandella@ardenne-metropole.fr](mailto:laure.marcandella@ardenne-metropole.fr)**

**→ POUR REpondre A CETTE OFFRE**

**Adressez CV et lettre de motivation par courriel à l'adresse suivante :**

**[recrutement@ardenne-metropole.fr](mailto:recrutement@ardenne-metropole.fr)**

**Jusqu'au 15/05/2024**

**En précisant l'intitulé du poste en objet**